

La Région 
Auvergne-Rhône-Alpes



TROPHÉE DE LA CHÂTAIGNE BMX



DIMANCHE 3 NOVEMBRE



ENTRÉE GRATUITE



DÉBUT DES COURSES : 10H45



RESTAURATION ET BUVETTE



MARRONS CHAUDS



**Chemin de La Chance ZI Les Persèdes 07170
Lavilledieu**

Le Trophée de la châtaigne est régi par le règlement du Trophée des Trophées Drôme Ardèche 2024.

HORAIRES

09 h 30 – 10 h 45	essais avec grille
10 h 45	Début de la compétition (manches 1, 2 et 3) Pause repas
	Démonstration de Draisiennes + Récompenses
	Suite de la compétition (finale)
	Remise des récompenses

ENGAGEMENTS

Les engagements sont de :

- 10 € pour les U13 et moins + 1 € pour Sqorz
- 13 € pour les U15 et plus + 1 € pour Sqorz
- Gratuit pour les Draisiennes et les 16 pouces

Les courses sont ouvertes à tous les pilotes licenciés FFC. Les licences Pass Accueil Jeune (moins de 17 ans) ou licences Pass Découverte (17 ans et plus) valables 1 mois, sont acceptées avec une inscription par mail auprès du responsable secrétariat avant la date limite : coursesbmx2607@gmail.com

Les inscriptions se feront par les clubs, via l'espace club / Engagement Web : avant le jeudi 31 octobre à 20h. Passé ce délai, aucune inscription ne sera possible.

Deux courses sont mises en ligne :

- 1/ Trophée 26/07 - Trophée de la châtaigne – LAVILLEDIEU – 20 pouces
- 2/ Trophée 26/27 - Trophée de la châtaigne – LAVILLEDIEU – 24 pouces

Il n'est possible de s'inscrire qu'à une seule course

Le paiement s'effectuera sur place par chèque à l'ordre du BMX riders 07 ou par virement (voir RIB en annexe). Pas de paiement individuel.

Toute modification sera signalée par mail à coursesbmx2607@gmail.com avant le matin de la course.

Aucune inscription ne sera acceptée le jour de la course après 11 heures 00.

L'inscription des draisiennes ou 16 pouces se fera sur place auprès du club organisateur et ce avant 12 h.

Draisienne = Licence FFC 2024 (Baby Vélo). En cas d'inscription le jour de la course pour les draisiennes, le pilote devra présenter sa licence.

Tous les clubs engagés (hormis le club organisateur) doivent fournir au moins une personne capable d'officier (arbitre ou bénévole). A partir de 15 pilotes inscrits, le club devra fournir deux personnes. Le nom des personnes sera envoyé au responsable des arbitres : didier.bouvat-boissin@orange.fr

REGLEMENT TECHNIQUE

Les pilotes ayant des licences en cours ne pourront pas s'engager par Internet. Vérifier suffisamment tôt que la demande de licence soit bien validée par le comité régional.

Seules les licences de type « Compétition » ou « Jeunesse » peuvent s'inscrire.

Les titres temporaires de participation doivent être souscrites via le club pour les jeunes, via le club ou en individuel pour les 17 ans et plus.

La liste des pilotes par catégorie sera affichée sur Sqorz. Les pilotes devront vérifier qu'ils sont bien inscrits et dans la bonne catégorie. Ils devront signaler les erreurs avant 10 H 00.

Aucune réclamation sur les inscriptions ne sera acceptée passé ce délai.

Seuls les responsables de club pourront venir au secrétariat pour toute réclamation.

RECOMPENSES

Une récompense sera distribuée par le club organisateur à tous les pilotes.

Les 8 premiers de chaque catégorie (Finales A) seront appelés sur le podium. Les autres recevront une médaille à l'arrivée

Toutes les féminines auront une récompense (voir § Catégories)

LES PILOTES DEVRONT ETRE PRESENTS SUR LE PODIUM LORS DE LA REMISE DES RECOMPENSES AVEC LE MAILLOT DE LEUR CLUB

CLASSEMENTS

Le Trophée de la chataigne entre dans le classement général du Trophée des Trophées DrômeArdèche 2024. Le classement général sera établi sur les 8 meilleurs résultats avec un minimum de 5 participations. Les 8 premiers de chaque catégorie seront récompensés. Les catégories récompensées sont définies dans le paragraphe «catégories».

Pour toutes les courses, les pilotes de chaque catégorie marqueront un nombre de points fixes et ce quel que soit le nombre de partants.

Les pilotes des comités extérieurs peuvent rentrer dans le classement et prétendre à une récompense s'ils respectent les conditions ci-dessus.

Les résultats seront mis en ligne sur le site du comité AURA
<http://www.auvergnerrhonealpescyclisme.com/bmx/resultats>

Pour les récompenses du classement général, les récompenses seront distribuées lors du championnat Drôme Ardèche 2025.

DEROULEMENT DES COURSES

Les courses se dérouleront sur 3 manches brassées pour toutes les catégories. A l'issue des 3 manches, auront lieu les quarts et les demis. Une finale sera effectuée par tous les pilotes (finales A, finales B, finales C, ...), sauf si un pilote se retrouve seul.

Course Draisienne

Ne pourront participer que les pilotes licenciés.

Sont acceptés les draisienne et les vélos 16 pouces

Les courses auront lieu durant la pause, juste avant la reprise des compétitions. Les enfants seront récompensés pour leur participation.

LES CATEGORIES

(Voir tableau en annexe)

Les pilotes courront avec les catégories 2024.

Les U15 et plus ne pourront s'inscrire que dans une seule catégorie : 20 ou 24 pouces

Les catégories seront regroupées s'il y a moins de 4 pilotes inscrits.

Pour les filles :

- Si les filles sont moins de 4 inscrites par année d'âge, elles seront prioritairement regroupées par catégorie (U7, U9 ...). Si malgré tout, les filles restent moins de 4, elles seront regroupées par année d'âge avec les garçons.
- Quel que soit les regroupements effectués, les filles auront un classement séparé pour la remise des récompenses avec un classement par année d'âge, tout comme au classement général
- Les filles roulant avec les garçons et qui participeront à la finale seront récompensées dans le cadre de cette finale ainsi que dans leur catégorie féminine par année d'âge.

Catégories U15/U17 filles, femmes 17ans + et catégorie cruiser U15/U17 filles et cruiser 17ans + femmes

- Si elles sont moins de 4 inscrites, celles-ci seront regroupées ensemble tout en restant dans leur catégorie 20 pouces ou cruiser.
- Si après regroupement, elles sont toujours moins de 4, celles-ci ne seront pas regroupées avec les garçons et rouleront entre féminines.
- Qu'elles soient regroupées ou non, elles seront récompensées par catégories (U15 filles et U17 Filles et Femmes 17 ans + ; cruiser U15 filles et cruiser U17 filles et cruiser 17 ans + Femmes). Cela lors du podium tout comme au classement général.

Les catégories Cruiser 17/29 et 30/39 feront toutes leurs manches et leurs finales ensemble, mais il y aura un classement séparé.

Chaque pilote recevra une récompense pour le classement de sa catégorie.

ACCES

LAVILLEDIEU est situé à 10 Km d'Aubenas et 30 de

Montélimar :

Sortie de l'autoroute à Montélimar Nord.

Prendre direction Aubenas, suivre le fléchage.

En venant du sud :

Sortie de l'autoroute Montélimar Sud. Prendre direction Aubenas.

Ensuite, suivre le fléchage.

LES SECOURS

Une équipe de l'ADPC 07 sera présente de 9 h 00 à 17 h 00.

BUVETTE – RESTAURATION

Une buvette et un service de restauration seront à votre disposition.

ATTENTION : Le site ne dispose pas d'eau potable.

CONTACT CLUB ORGANISATEUR

Président : Bouchier Damien / 06 62 39 48 52

Secrétaire : VIOUGEAS Elisabeth / 06 64 50 58 06

Mail club : contact@bmxriders07.com

ANNEXE

CATEGORIES 2024**Trophée de la châtaigne**

U7 – 6 ans et moins Nés 2018 ou 20189	Garçons	Filles
U9 – 7 ans Nés en 2017	Garçons	Filles
U9 – 8 ans Nés en 2016	Garçons	Filles
U11 – 9 ans Nés en 2015	Garçons	Filles
U11 – 10 ans Nés en 2014	Garçons	Filles
U13 – 11 ans Nés en 2013	Garçons	Filles
U13 – 12 ans Nés en 2012	Garçons	Filles
U15 – 13 / 14 ans Nés en 2010 ou 2011	Garçons	Filles
U17 – 15 / 16 ans Nés en 2009 ou 2008	Garçons	
Femme 17 ans et plus Nées en 2007 et avant		Femmes
Homme 17 ans et plus Nés en 2007 et avant	Hommes	
Cruiser U15 / U17 Nés entre 2008 et 2011	Garçons	Filles
Cruiser 17/39 ans Nés entre 1985 et 2007	Hommes	Femmes
Cruiser 40 et plus Nés en 1984 et avant	Hommes	

RELEVÉ D'IDENTITÉ BANCAIRE

Ce relevé est destiné à tout organisme souhaitant connaître vos références bancaires pour domicilier des virements ou des prélèvements sur votre compte



CR SUD RHONE ALPES
AUBENAS VILLE
Tel. 0475205701 Fax. 0475358058

12/08/2020
00301

Intitulé du compte

ASSOC. BMX RIDERS 07
MR BOUCHIER DAMIEN
LE VILLAGE
07170 LAVILLEDIEU

Domiciliation

Code banque	Code guichet	Numéro de compte	Clé RIB
13906	00001	85009673518	37

IBAN FR76 1390 6000 0185 0096 7351 837

Code BIC (Bank identification code) - code SWIFT AGRIFRPP839